



Le 05 MARS :

NON A L'ACCORD DE RÉGRESSION SOCIALE DU 11 JANVIER 2013, NON A SA TRANSPOSITION DANS LA LOI !

Le Medef a conclu le 11 janvier 2013, à l'issue des négociations, **un accord dit « sécurisation de l'emploi »**, avec trois organisations syndicales minoritaires.

Prochainement, les parlementaires seront sommés de retranscrire cet accord dans une loi, dont le projet sera présenté le 6 mars au Conseil des ministres.

Un accord d'une extrême gravité pour les droits des salariés, qui va a contrario des objectifs affichés par la « Grande Conférence Sociale » qui visait la lutte contre la précarité et le renforcement des droits des salariés, en sécurisant davantage leurs parcours professionnels.

Il généralise le chantage à l'emploi contre la baisse des salaires et l'augmentation du temps de travail. C'est l'esprit même des accords de « compétitivité/emploi » voulu par Sarkozy.

Déjà, des entreprises du département, telle que Renault, se sont emparées de ce texte, qui vise à supprimer **8.200** emplois.

Autant d'emplois ou les jeunes ne pourront accéder.

Il organise la mobilité interne forcée, sécurise la délinquance patronale, fragilise le CDI.

Il prévoit le développement du gré à gré, c'est-à-dire la négociation en entreprise, au détriment des accords de branche, des conventions et garanties collectives.

Enfin, cet accord entend faciliter les licenciements collectifs en réduisant les procédures et possibilités de recours, en limitant les droits des représentants du personnel.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, UNEF et SOLIDAIRES de Seine Maritime, réaffirment que les problématiques de compétitivité posées aux entreprises sont avant tout une question de « *coût du capital* », et non de « *coût du travail* ».

C'est une nouvelle répartition des richesses, au profit des salariés qui doit être engagée.

La flexibilité existe déjà en France.

De nombreux dispositifs, assouplissant le code du travail, ont été mis en place depuis 1986.

Ces dispositifs n'ont eu aucun effet positif sur l'emploi. On dénombre **1.500** chômeurs de plus chaque jour, en France !

Dans ces conditions, il serait inconcevable que la majorité parlementaire et le Gouvernement, issus des élections de mai 2012, entérinent par la loi, les reculs sociaux dictés par le MEDEF.

Le Gouvernement qui déclare « faire de la qualité du dialogue social, une de ses priorités et principe de changement », doit prendre en compte le rejet de cet accord par les syndicats qui représentent bien plus de salariés que ceux le soutenant.

Or à ce jour, le gouvernement veut retranscrire l'accord national dans ses aspects les plus nocifs pour les salariés.

Un projet de loi reprenant ce texte ne serait ni amendable, ni négociable !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES du Havre, s'adressent donc solennellement aux députés et sénateurs en ce sens.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES ont décidé de multiplier les initiatives d'information à l'ensemble des salariés de notre département, afin de favoriser la connaissance de l'accord lui-même pour que chacun et chacune puisse en mesurer les enjeux. Faire en sorte qu'une loi à venir rompt avec la politique précédente et consacre une véritable sécurité de l'emploi pour tous.

Elles appellent à faire du mardi 5 mars 2013

Une grande journée d'actions, de rassemblements, de manifestations et de grèves.

Au Havre : 10h30 devant Franklin

CHEZ SIDEL : Débrayage toute la matinée

NAO 2013 : LA CGT A SIGNÉ L'ACCORD !

En accord avec le vote favorable des salariés, la CGT a signé jeudi 28 février, l'accord NAO 2013.

L'accord est consultable sur notre blog CGT, en voici les principales mesures :

☀ **Salariés Non-Cadres** : Budget d'augmentations de 2.8% :

Comprenant une **Augmentation Générale de 2.5%** avec un **talon de 50€ pour les plus bas salaires** (applicable sur la paye de mars).

Comprenant une **Augmentation Individuelle de 0.3%** pour le rattrapage des disparités de salaires entre les hommes et les femmes avec un focus particulier pour les salariés à temps partiel.

- ☀ Clause de sauvegarde : Sa mise en œuvre commence dès que l'inflation cumulée dépasse le taux de l'augmentation générale au cours de l'année 2013, et sans plafonnement.
- ☀ **Salariés Cadres** : **Augmentation Individuelle de 2,8% avec un talon de 2%**.
- ☀ **Pour tous les salariés** : Prime de vacances augmentée de 432 à 632€ avec un versement de 432€ en mai et un versement de 200€ en novembre.
- ☀ Primes : Indexation sur le taux d'augmentation générale, des primes de transport, des primes de retour, des primes pour travail posté, horaires imposés, week-end et nuit, des taux horaires compensés, des indemnités kilométriques, des primes de mise à disposition pour les salariés Itinérant Non-Cadres,... (applicable sur la paye de mars).
- ☀ 1 Journée de congé supplémentaire à l'ensemble des salariés le 16 août 2013 (fermeture du site).
- ☀ Primes de gratifications pour les médailles du travail augmentées de 10% pour 2013.
- ☀ Engagement de la direction pour ouvrir des négociations avec les Organisations Syndicales sur le thème du calcul de la prime d'ancienneté sur le brut de référence SIDEL au lieu du mini de la Convention Collective.

RESTRUCTURATION DU GROUPE SIDEL : 2^{ème} ROUND

A chaque réunion de Comités d'entreprises qui se sont déroulées dans la semaine du 11 au 15 février, qu'ils soient locaux, nationaux ou européens, l'information sur le plan de restructuration du Groupe fut la même : **insuffisante** ! C'est pourquoi aucun avis n'a été donné dans toutes ces instances.

De nouvelles réunions sont planifiées entre le 05 et le 14 mars, en espérant que les élus auront réponses à TOUTES leurs questions !

N'en déplaise aux dirigeants du Groupe, **c'est bien une restructuration importante qui est en train de se dessiner au sein du Groupe !**

Seulement, c'est d'une véritable stratégie industrielle dont nous avons besoin, pas d'un énième plan d'économie. La direction Groupe exige 10% de rentabilité, pourquoi faire ? Pour préparer l'avenir du groupe ? Pas du tout, uniquement pour satisfaire les exigences de l'actionnaire !

Pour y arriver, la seule alternative envisagée par la direction est de réduire les coûts de structure, et comme nous le savons tous, les coûts de structure, ce sont les salariés !

« Mais ne nous inquiétons pas » nous martèlent sans cesse les dirigeants. « Il n'y a pas de risque pour les emplois, il n'y aura pas d'impact !!! » Nous avons déjà donné en 2004-2005, rappelez-vous... **Une réorganisation qui modifie les structures, c'est une restructuration ! Et une restructuration sans impact, ça n'existe pas.**

C'est aussi ce que disaient les patrons de Renault, PSA, Florange, et toutes ces sociétés qui aujourd'hui organisent la casse de notre industrie. Faire toujours plus avec toujours moins, ce sont des conditions de travail qui se dégradent, une production qui en souffre forcément, et au final une perte de productivité !

Nous sommes les valeurs de SIDEL. La société est telle qu'elle est grâce à nous tous, et pas grâce à une poignée de membres du GLT. Nous devons, plus que jamais, être vigilants pour que la logique financière ne prenne pas le pas sur la logique industrielle. Il en va de notre outil de travail et de nos emplois.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS FERONS FACE ET QUE NOUS PRESERVERONS NOS EMPLOIS !!!